



Communiqué

Grève et Rassemblement mercredi 17 décembre :

**Contre la réduction de la carte pour une vraie politique d'éducation prioritaire
fondée sur des moyens supplémentaires.**

Mercredi 17 décembre prochain, le Comité Technique Ministériel doit se réunir pour statuer sur la carte de l'éducation prioritaire au plan national.

Après une première action académique réussie le 9 décembre dernier, les organisations signataires appellent l'ensemble des personnels à renforcer et élargir la mobilisation par la grève et la participation au rassemblement intersyndical qui se tiendra à 11 heures devant la Direction Académique des Bouches du Rhône.

Face à une prétendue refondation, conduite à moyens constants et par redéploiements, qui réduit son périmètre et ses moyens, il est urgent de réaffirmer qu'il n'y a pas d'éducation prioritaire sans moyens supplémentaires !

Avec les personnels grévistes des établissements et écoles réunis en assemblée générale suite au rassemblement du 9 décembre à la Bourse du Travail, nos organisations exigent :

**« – Une seule éducation prioritaire construite dans un réseau cohérent de la maternelle au lycée.
– Aucune sortie du dispositif
– Un financement spécifique pérenne et non à moyens constants : des brigades spécifiques dans le 1er degré, des heures de DHG en plus dans le second et des créations de postes pour répondre à ces besoins
– Des effectifs plafonnés et pour cela des DHG abondées et des ouvertures de classes.
– La constitution de réseaux RASED complets avec des enseignants formés.
La « refondation » en cours loin de satisfaire ces ambitions crée des injustices et des dysfonctionnements. C'est la raison pour laquelle nous exigeons :
– l'élargissement des dispositions REP/REP+ à tous les personnels titulaires et non titulaires (primes et pondération).
– Une diminution du temps de travail devant élèves : notamment dans le second degré avec un financement de la pondération prioritairement en Heures Postes. »**

**Tou-te-s en grève mercredi 17 décembre, rassemblement à 11 heures devant la
Direction académique des Bouches du Rhône.**